



UNION INTERNATIONALE DE LA PRESSE FRANCOPHONE

Par Regine.lefevre7@hotmail.fr

Revue de presse

No 406 en date du 13.06.2019

Dans le cadre des 88 pays et états appartenant à la Francophonie institutionnelle
<https://www.francophonie.org/statut-et-date-adhesion-Etats-et-gouvernements-28647.html>
et des pays et états non adhérents à la Francophonie institutionnelle (Algérie, Azerbaïdjan et Vallée d'Aoste) dans
lesquels se situent des sections de l'Union de presse francophone

Toutes les informations et tous les communiqués en provenance des sections de l'UPF sont gérés par UPF internationale
Seules les informations concernant ces sections faisant l'objet d'une publication dans la presse sont reprises dans la revue

SOMMAIRE

- 1 – LA 5G – « Quels usages pour les médias ? »**
- 2 – INFORMATION – « RAPPORT RSF : Sahara occidental, trou noir de l'information »**
- 3 – JOURNAL TELEVISE EN FRANCE – « Critiqué et concurrencé, le JT reste une institution 70 ans après sa naissance »**
- 4 – UNION DE PRESSE FRANCOPHONE – « La section de Tunis tient son assemblée générale constitutive »**
- 5 – GOUVERNEMENT EN POLOGNE – « Remaniement ministériel après les élections européennes »**
- 6 – RADIOS EN FRANCE – « L'UNESCO à la conférence nationale des radios locales en France »**
- 7 – JOURNAL AUX ANTILLES – « France-Antilles placé en procédure de sauvegarde »**
- 8 – FRANCE TELEVISIONS – « Pour le maintien du Soir 3 sur France 3 Pour la défense du réseau régional et des éditions d'information de France Télévisions »**
- 9 – AUDIOVISUEL AFRICAIN – « Media/Formation : des acteurs de l'audiovisuel africain formés par CANAL+ International »**
- 10 – MEDIAS AU BURKINA FASO – « Médias publics - Le SYNATIC en sit-in les 12 et 13 juin »**

1 – LA 5G – « Quels usages pour les médias ? »

<https://larevuedesmedias.ina.fr/5g-quels-usages-pour-les-medias>

Mardi 11 juin 2019

Par Jean-Paul Simon

5G : quels usages pour les médias ?

Dès 2020, la 5G commencera à être installée en Europe. À l'image de la 4G dont les services vedettes étaient à peine envisagés au moment du lancement, il est difficile de prédire les plus grands succès. Mais le champ des possibles reste intéressant à étudier.

Les années qui viennent devraient voir l'arrivée progressive de la cinquième génération de réseaux de télécommunications mobile. Chaque vague technologique est censée apporter une série d'innovations, susciter le développement de nouveaux marchés. La 5G ne devrait pas y échapper.

Le déploiement de cette nouvelle génération doit être accompagné de la généralisation de l'Internet des objets (IoT) et, de surcroît, soutenu par les récents développements de l'intelligence artificielle (IA). Jusqu'à présent, les services à venir restaient dans le flou pour des usages qui ne peuvent pas encore s'être révélés lors de la phase actuelle d'expérimentation. On se souviendra que les services vedettes de la 4G (Netflix, Uber, et Facebook) étaient à peine envisagés lors du lancement de cette génération.

Après avoir été annoncés en 2018, les premiers équipements compatibles ont fait leur entrée sur le marché cette année, accompagnés (voire parfois précédés) des premiers lancements commerciaux d'offres 5G aux États-Unis et en Corée du Sud, fin 2018. Et l'Europe devrait suivre en 2020. À l'horizon 2025, pendant que la 4G continuera de progresser sur le plan mondial, la 5G ne représenterait que 14% des technologies mobile, selon les projections de la GSM Association (GSMA, une association qui représente plus de 750 opérateurs dans le monde).

Quelques secondes pour un film en HD

Plus vite, meilleure, plus rapide, plus forte, la 5G ? C'est du moins ce qu'indique l'Union internationale des télécommunications (UIT), institution spécialisée des Nations unies pour les technologies de l'information et de la communication. Cette nouvelle génération permettra des vitesses de transmission de données 100 fois plus élevées que celles de la 4G (le chargement d'un film en HD qui prend 6 minutes avec la 4G ne mettra plus que quelques secondes), pour un délai de latence (délai de transmission de la communication) 10 fois plus faible, et des capacités de réseaux multipliées par 100.

L'organisme prévoit trois axes principaux d'améliorations apportées par la 5G sur le plan technique : des services haut débit mobiles large bande améliorés, des communications à la fiabilité fortement accrue et au très faible niveau de latence, des communications de machine à machine de masse touchant un nombre élevé de terminaux de faibles coûts et batteries de longue durée.

Scénarios d'usage

Pour les médias, ces capacités « boostées » seront particulièrement nécessaires puisque les applications figurent parmi les plus gourmandes en ressources, demandant de très importantes capacités de réseaux pour des services audiovisuels haut débit ainsi que des délais de latence très faibles pour permettre de véritables expériences immersives, interactives et tactiles. Pour ces dernières, une étude réalisée en 2018 pour Intel par le cabinet d'analyses Ovum considère que la 5G ouvrira l'accès à de nouvelles sensations, encore plus immersives : systèmes tactilo-kinesthésique : vêtements haptiques liés à des capacités de réalité virtuelles avancées comme dans le film *Ready Player One*,

Le groupe de recherche propose deux scénarios pour chacune de ces déclinaisons :

1. Applications « immersives » : d'un côté des joueurs multiples pourront jouer ensemble à des jeux en 3D immersifs dans des espaces virtuels, de l'autre les spectateurs de l'eSport pourront suivre les jeux en 3D et sur divers terminaux (mobile, réalité virtuelle).
2. « Smart production » : la réduction des coûts, du temps de production et de la complexité permise par la 5G (grâce au codage virtuel et aux moteurs de compression) permettra une meilleure exploitation des contenus autoproduits (UGC) notamment, mais aussi l'accès à des archives de ces contenus. Il en découle deux scénarios de « smart production », l'un de production à distance en particulier d'événements en direct, et un autre de contribution (par exemple de journalistes) à travers le terminal mobile et facilité par les développements de la production assistée par l'intelligence artificielle.

3. Transmission : d'un côté les utilisateurs bénéficieront d'une expérience sans couture pour accéder à leur écran à leur domicile ou en déplacement (« My Screen follows me »), de l'autre ils pourront sélectionner et personnaliser leur sélection d'événements (« I-Director »).

Plusieurs expériences de transmission de télévision haute définition (4K ou 8K) sur réseaux 5G ont déjà eu lieu : tournoi de golf en streaming pour Fox Sports aux États-Unis en 2018, célébration annuelle du printemps en Chine par le réseau chinois CCTV en collaboration avec l'équipementier Huawei et China Mobile en février 2019.

Une technologie à fort impact ?

L'étude d'Ovum - Intel quantifie une contribution aux recettes à venir (cf. figure 3) à hauteur d'un total mondial de 765 milliards de dollars cumulés sur la période, dont 260 milliards pour les États-Unis et 167 milliards pour la Chine. Les seules recettes moyennes annuelles des médias mobiles devraient doubler en dix ans pour atteindre 420 milliards de dollars en 2028, mais les effets ne se feront sentir de façon sensible qu'à partir de 2022. Bien que ne représentant que 14% des solutions technologiques en 2025, la 5G pourrait néanmoins contribuer à plus de 50% des recettes à partir de cette même année.

L'étude répartit les recettes selon différentes catégories :

- média mobile amélioré (vidéo, musique et jeux), avec les jeux à l'avant-garde des innovations en matière de 5G. Un constat partagé par OpenNet et le cabinet Akin Gump ;
- publicité sur média mobile amélioré, à travers des vidéos, des bannières, des publicités dans les jeux et autres formats visuels pouvant apparaître dans un contexte de réalité virtuelle et augmentée. La 5G devrait également contribuer à démocratiser l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la publicité extérieure digitale (digital out of home, ou Dooh), souligne le Journal du Net ;

- haut débit et télévision domestique grâce à l'accès fixes sans fil, l'offre de nouveaux bouquets et un accès aux données illimité.
- média immersifs (réalité virtuelle et augmentée, jeux dans le cloud) qui pourraient connaître un développement explosif avec une croissance estimée à 2 394 % entre 2018 et 2028. À cet horizon, la Chine devrait être le premier marché ;
- et enfin de nouveaux médias correspondant à des applications... qui n'existent pas encore. L'étude cite les loisirs dans les véhicules autonomes, les hologrammes 3D, et les vêtements haptiques connectés.

Une croissance, mais sous quelles conditions ?

Les prévisions d'Ovum - Intel peuvent apparaître plutôt optimistes, notamment vis-à-vis de développements « immersifs » dans un marché de masse, tant l'adoption de terminaux de réalité virtuelle (VR) ou améliorée (AR) pose toujours question. Leur usage dans le cas des jeux vidéo peut, néanmoins, avoir un effet d'entraînement. D'après ces prévisions, les jeux assureront plus de 90 % des recettes totales de l'AR à travers la 5G, soit 35,7 milliards de dollars en 2028.

Les données disponibles sont bien sur sujettes à débat, toutefois il est possible de se livrer à un petit exercice de prospective sur la base de tendances actuelles qui semblent largement confirmées, afin de les confronter à des variables comme la réglementation ou l'environnement économique.

Le volume des données mobiles devrait poursuivre sa croissance explosive, avec une multiplication par cinq en 2024 et un quart du trafic assuré par la 5G.

Sur le plan des tendances, il existe un consensus sur la poursuite de l'expansion de l'univers mobile (Cisco, Ericsson, GSMA) : plus d'utilisateurs, plus de connexions, une vitesse accrue, et plus de vidéo mobile (Figure 5), même si la croissance actuelle de l'équipement en terminaux mobiles devrait se poursuivre à un rythme inférieur. La GSMA prévoit 5,9 milliards d'abonnés uniques en 2025, contre 5,1 milliards en mai 2019 (+ 3,72 % sur un an). Le volume des données mobiles devrait poursuivre sa croissance explosive, avec une multiplication par cinq en 2024 et un quart du trafic assuré par la 5G.

De la même façon, ce que l'organisme avait qualifié de « "vidéoification" absolue » devrait durer, la vidéo représentant près de 75 % du trafic de données en 2023 contre 55 % en 2017 selon leurs projections (le rapport annuel de Cisco annonce 79 % dès 2022). Un phénomène que l'on peut notamment constater avec les réseaux sociaux, qui évoluent. Les réseaux sociaux évoluent, en effet, vers des services vidéo.

Enfin, la consomérisation des contenus (UGC) prend toujours de l'ampleur, confirmant l'utilisateur dans son rôle de cocréateur de contenus. Les échanges de contenus multimédias devraient encore s'intensifier.

Ces tendances cernent bien l'espace potentiel de développement des médias et d'offre de contenus vidéo personnalisés pour attirer de nouveaux clients. Toutefois, l'atteinte de ce potentiel dépendra de tout un faisceau de conditions.

Examinons simplement deux paramètres :

La réglementation et l'environnement économique. Le développement d'une réglementation plus contraignante dans divers domaines (allant de (accès aux réseaux, protection de la vie privée, etc.) peut largement obérer le développement de nouveaux services.

La confiance des utilisateurs vis-à-vis de la technologie sera sans doute plus aisée à obtenir que vis-à-vis des fournisseurs. Le rôle des marques sera donc important et constituera un atout d'envergure pour les médias qui détiennent de fortes marques, ce qui est toujours le cas de nombre d'acteurs traditionnels (titres de presse, radiodiffuseurs comme la BBC).

Si la 5G permettra un renforcement du streaming, en particulier en direct, elle pourrait aussi faciliter un retour du téléchargement — le temps nécessaire pour un téléchargement se rapprochant de l'immédiateté du streaming —, ce qui pourrait une nouvelle fois générer des conflits autour de la protection des droits d'auteur. De la même façon, la prolifération de contenus générés par les utilisateurs posera aussi de nouveaux défis pour limiter la circulation de contenus non seulement illégaux, mais aussi inappropriés de différentes façons (dont les « fake news »).

Des opportunités inégalement réparties entre acteurs

Si l'on envisage un environnement économique détérioré ou insuffisamment porteur, d'une part les investissements nécessaires au déploiement des réseaux peuvent être retardés (le montant des sommes demandées pour la mise à disposition des fréquences pouvant aggraver la situation). D'autre part, une partie des modèles d'affaires reposant sur les recettes publicitaires se verrait affectée dans un contexte où la commercialisation d'abonnements deviendrait plus délicate. Des modèles d'affaires innovants et flexibles joueront un rôle clé.

Par ailleurs, les sociétés de média ne disposent guère d'expertise en matière des technologies les plus récentes comme on a pu le voir avec les mégadonnées (*big data*), et maintenant avec l'intelligence artificielle. Investir et recourir à des experts qualifiés a un coût. Dans un scénario de mauvaises conditions économiques, les acteurs de médias pourraient se trouver en position d'infériorité vis-à-vis des acteurs techniques aux ressources plus importantes (société IT ou opérateurs). De plus, les sociétés technologiques, comme le duopole Facebook / Google, sont mieux placées pour drainer des ressources publicitaires même réduites, leur part des recettes publicitaires n'a cessé de croître et devrait dépasser cette année les 28 %.

Quel que soit le scénario retenu, les nouveaux acteurs (OTT, VOD) et les acteurs numériques semblent pouvoir tirer le meilleur parti des améliorations promises par la 5G. Les diffuseurs d'événements en direct, de sports et d'eSports devraient aussi en bénéficier. À lire Frédéric Filloux, les acteurs traditionnels des médias ne devraient pas en espérer grand-chose, mais le journaliste raisonne avant tout sur le cas de l'information et de la presse, à la différence de l'étude Ovum - Intel qui se concentre sur le divertissement.

La position des opérateurs de télécommunications pourrait se voir renforcée, des coopérations avec les radiodiffuseurs sont déjà annoncées, notamment en Corée du Sud. En revanche, les réseaux câblés se verraient contournés, comme ils ont commencé à l'être avec le phénomène de « cord-cutting ».

À l'image de la 4G qui a permis l'émergence de nouveaux usages, la 5G devrait donc être accompagnée de sa propre révolution. Reste à savoir pour les médias dans quelle mesure ils en feront partie.

2 – INFORMATION – « RAPPORT RSF : Sahara occidental, trou noir de l'information »

<https://rsf.org/fr/actualites/rapport-rsf-sahara-occidental-trou-noir-de-linformation>

Mardi 11 juin 2019

Par RSF

Dans son rapport sur la liberté de la presse au Sahara occidental, Reporters sans frontières (RSF) révèle un territoire coupé du monde, véritable trou noir de l'information, devenu une zone de non-droit pour les journalistes.

La section espagnole de Reporters sans frontières (RSF) présente ce 11 Juin à Madrid son nouveau rapport intitulé **“Sahara Occidental, un désert pour le journalisme”**, qui constitue le premier travail de recherche jamais réalisé sur la liberté de la presse dans ce territoire non-autonome.

Une histoire oubliée

Le silence entourant la zone est principalement lié à la persécution et à la répression constantes des journalistes sahraouis qui s'efforcent de faire leur métier en dehors des circuits officiels marocains, mais aussi à l'impossibilité pour les journalistes étrangers de travailler dans la région.

Le Maroc applique une politique de refoulement quasi systématique de la presse étrangère qui tente de se rendre au Sahara occidental et punit très sévèrement les journalistes citoyens qui essaient de donner une version autre du discours officiel sur les réseaux sociaux. Ces différents blocages ont transformé le Sahara occidental au fil des ans en un véritable trou noir de l'information.

“Plus personne ne parle du Sahara occidental”, explique Alfonso Armada, président de RSF Espagne. “Le territoire qui n'est ni en guerre ni en paix, est désormais abordé uniquement sous l'angle humanitaire par les médias étrangers alors que le conflit se perpétue sans issue depuis quatre décennies.”

Témoignages

Le rapport qui examine les histoires de journalistes sahraouis emprisonnés et souvent condamnés à de très lourdes peines donne pour la première fois la parole à ces acteurs essentiels pour la paix dans la région ainsi qu'à des spécialistes du conflit.

Le document analyse aussi le rôle essentiel des médias internationaux, notamment espagnols et français, dans l'oubli collectif entourant la question du Sahara occidental, mais aussi relativement à la responsabilité du Front Polisario, représentant reconnu par l'ONU du peuple sahraoui, dont la communication se limite parfois à une simple propagande répétitive, que les jeunes journalistes sahraouis commencent à remettre en question.

Enfin, le rapport présente une nouvelle génération de journalistes sahraouis qui surmonte tant bien que mal ces obstacles et constitue une nouvelle source d'information précieuse pour la presse étrangère et les organisations internationales.

Le Maroc, occupe la 135ème position du Classement Mondial de la Liberté de Presse de RSF.

3 – JOURNAL TELEVISE EN FRANCE – « Critiqué et concurrencé, le JT reste une institution 70 ans après sa naissance »

<https://actu.orange.fr/societe/media/critique-et-concurrence-le-jt-reste-une-institution-70-ans-apres-sa-naissance-CNT000001gmh3Z.html>

Mardi 11 juin 2019

Par AFP

Malgré la concurrence du web et des chaînes d'info, il rassemble encore près de 17 millions de téléspectateurs en moyenne chaque soir sur les grandes chaînes : le journal télévisé, qui fête ses 70 ans ce mois-ci, reste une institution.

L'histoire commence avec des plans aériens de Paris, des images muettes et en noir et blanc où l'on suit le vol d'une montgolfière depuis les Invalides, jusqu'à ce qu'elle s'écrase et explose dans un champ. Ce premier sujet est diffusé le 29 juin 1949, et on y voit le journaliste Pierre Sabbagh, créateur du journal télévisé.

L'aventure de cette "équipe de doux dingues, de furieux de l'actu" à l'origine de l'"une des plus belles réussites de la télévision française" est racontée dans un documentaire produit par l'Ina (Institut national de l'audiovisuel) que France 2 diffusera jeudi soir à l'occasion d'une soirée événementielle.

L'émission dévoilera les résultats d'une consultation lancée avec l'Ina via le site 70ans-jt.ina.fr, où les internautes ont choisi les séquences d'actualité les plus marquantes de ces soixante-dix dernières années.

Le tout premier JT dure un quart d'heure et est diffusé vers 21 h.

A l'époque, moins de 1% des foyers français sont équipés de téléviseurs : "la fabrication est artisanale, le ton est goguenard, l'audience reste confidentielle", résume "Le dictionnaire de la télévision française", dirigé par Yannick Dehée, historien, et Agnès Chauveau actuellement directrice déléguée à la diffusion et à l'innovation à l'Ina.

"Pierre Sabbagh pressent que ce genre va être fondateur à la télévision mais tout est à inventer. A l'époque, les actualités sont diffusées au cinéma et ne sont pas assez fraîches, elles datent souvent de plusieurs semaines, voire un mois", raconte Agnès Chauveau à l'AFP.

Inspiré des Etats-Unis où deux JT se font déjà concurrence, le programme est une prouesse technique mais reste artisanal : " Sabbagh disait qu'il y avait plus de techniciens pour fabriquer le JT que de téléspectateurs. Vous inventez un média et vous ne savez pas s'il a un avenir. C'est un peu comme le web des débuts " décrit-elle.

4 – UNION DE PRESSE FRANCOPHONE – « La section de Tunis tient son assemblée générale constitutive »

<https://www.realites.com.tn/2019/06/lunion-de-la-presse-francophone-section-de-tunis-tient-son-assemblee-generale-constitutive/>

Lundi 10 juin 2019

La section provisoire de la section de Tunis de l'Union de la Presse Francophone (UPF) informe les journalistes francophones et le public intéressé que, l'Assemblée Générale constitutive de la section se tiendra le samedi 15 Juin 2019 à 9h au siège du CAPJC (rue Hooker Doolittle _ Tunis).

L'Assemblée Générale est accessible aux membres de la section. L'adhésion est ouverte aux journalistes francophones actifs, contre le remplissage d'une fiche d'adhésion (nécessitant une photo), la présentation d'une copie de la carte professionnelle et le paiement d'un montant de 70 DT.

Pour toute précision, prière de contacter :

Hanene Zbiss (98565447 / hzbiss@gmail.com)

Mourad Sellami (97033424 / mouradsellamims@gmail.com)



5 – GOUVERNEMENT EN POLOGNE – « Remaniement ministériel après les élections européennes »

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/pologne-remaniement-ministeriel-apres-les-elections-europeennes-20190604>

Mardi 4 juin 2019

Par Le Figaro avec AFP

Le premier ministre conservateur polonais Mateusz Morawiecki a remanié ce mardi son gouvernement à la suite de l'élection de plusieurs ministres au Parlement européen.

Parmi les sept nouveaux membres du cabinet nommés par le président Andrzej Duda, on note notamment les nouveaux ministres des Finances, Marian Banas, de l'Intérieur, Elzbieta Witek, de la Famille, du Travail et de la Protection sociale, Bozena Borys-Szopa, et de l'Education nationale, Dariusz Piontkowski.

Jacek Sasin devient vice-premier ministre après le départ de Beata Szydlo, ancienne cheffe du gouvernement, élue au Parlement européen avec un score record. Les nouveaux ministres ne prennent leurs fonctions que pour quelques mois, les élections législatives étant attendues en octobre prochain. Mais s'ils devaient rester à leurs postes après ce scrutin, que les conservateurs au pouvoir ont de bonnes chances de remporter, le ministre des Finances aurait une tâche relativement complexe de gérer les comptes de l'Etat alors que le parti Droit et Justice (PiS) au pouvoir s'est lancé dans un programme de généreuses et coûteuses mesures sociales.

La ministre des Finances sortante, Teresa Czerwinska, est le seul membre du gouvernement à partir sans être élu à Strasbourg. Selon les médias proches de l'opposition, elle aurait manifesté son scepticisme quant à la possibilité de financer ce programme dans de bonnes conditions.

Son collègue chargé de l'Education, lui, devra gérer à la fois la suite de la mise en oeuvre d'une réforme rapide et controversée et le mécontentement des enseignants qui avaient observé une grève nationale en avril, tant pour protester contre certaines conséquences de cette réforme, que pour appuyer leurs revendications salariales, sans obtenir satisfaction.

Liste du nouveau gouvernement polonais :

<https://www.premier.gov.pl/en.html>

6 – RADIOS EN FRANCE – « L'UNESCO à la conférence nationale des radios locales en France »

<https://fr.unesco.org/news/lunesco-conference-nationale-radios-locales-france>

Vendredi 7 juin 2019

L'exposition « Femmes rurales sur les ondes » a été sollicitée pour la conférence organisée par la Confédération nationale des radios locales (CNRA) à Paris, France. Témoignant des effets positifs de la radio locale sur l'égalité des genres, l'exposition montre aux participants comment l'inclusion des femmes et de leurs voix à l'antenne peut contribuer à développer la confiance et le respect de la diversité des opinions.

A l'occasion de la 25ème réunion annuelle du CNRA, l'organisation se réunira à l'École Supérieure de Journalisme (ESJ) les 13 et 14 juin 2019. La conférence réunira des membres, des journalistes, des étudiants et d'autres participants afin d'interagir sur un large éventail de sujets liés à la radio locale - avec un accent particulier sur les femmes cette année.

« C'est là que l'égalité entre les sexes rencontre la liberté d'expression », a déclaré Mirta Lourenço, responsable du développement des médias à l'UNESCO. « Le fait d'avoir des femmes comme reporters, techniciennes et correspondantes peut aider les auditeurs à entrer en contact et à réfléchir sur un plus large éventail de points de vue et de sujets de préoccupation. La radio locale aide à développer une culture juste d'inclusion. »

L'histoire de l'École Supérieure de Journalisme la rend particulièrement appropriée comme lieu d'exposition. Fondée par Jeanne Weill à la suite de la célèbre affaire Alfred Dreyfus, l'ESJ est proclamée la première école de journalisme au monde où les étudiants doivent apprendre l'importance de l'objectivité et de l'indépendance dans leurs reportages, ainsi que d'autres connaissances fondamentales.

Dérivée du récent projet « Renforcer les radios locales par le biais des TIC », l'exposition rassemble du matériel audio, vidéo et visuel pour représenter certains des meilleurs résultats liés au genre. En formant le personnel des radios locales de 59 stations et de 10 pays africains, la radio locale a été particulièrement importante pour donner aux femmes rurales la possibilité de participer au débat public et de s'exprimer.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Programme de la communication et de l'information de l'UNESCO et s'aligne sur l'objectif 5 du développement durable des Nations Unies, qui est de réaliser l'égalité des sexes et d'autonomiser toutes les femmes et les filles.

Pour participer à cet événement, veuillez-vous inscrire :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSefZGvyLWWhsREytg820ESiN-tqteCRV5UOtBUBGQUTgxRbtZg/viewform>

Pour de plus amples renseignements sur cette initiative, communiquez avec Léa Nacache à : l.nacache@unesco.org

7 – JOURNAL AUX ANTILLES – « France-Antilles placé en procédure de sauvegarde »

<https://www.cbnews.fr/medias/image-france-antilles-place-procedure-sauvegarde-44043>

Lundi 10 juin 2019

Par AFP

Le tribunal mixte de commerce de Fort-de-France a ordonné vendredi le placement sous sauvegarde de la SAS France Antilles, holding du groupe France-Antilles, qui détient les quotidiens France-Antilles Martinique, France-Antilles Guadeloupe et France-Guyane.

La juridiction a donné une suite favorable à une demande formulée mardi par AJR Participations, société qui détient 100% de la SAS France Antilles après avoir repris en juin 2018 ce groupe de presse, qui édite les seuls quotidiens des Antilles et de la Guyane. AJR, actionnaire minoritaire du groupe Hersant Média (l'ancien propriétaire de France Antilles), a pressenti des difficultés financières et a préféré se placer sous la protection du tribunal. Les 280 salariés du groupe en ont été informés mercredi, au lendemain de l'audience. Ce plan de sauvegarde vise à prévenir ou anticiper toutes difficultés financières. Il s'agit de trouver des pistes pour réorganiser la société, avec l'appui d'un administrateur judiciaire. France-Antilles avait été placé en 2017 en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Fort-de-France qui avait désigné comme repreneur AJR Participations.

La nouvelle propriétaire du journal Aude-Jacques Ruettard, patronne de la holding et petite-fille du défunt magnat de la presse Robert Hersant, avait dit au tribunal de commerce miser sur un retour à l'équilibre financier en trois ans. Elle s'était aussi engagée à maintenir l'emploi de tous les salariés "au moins durant deux ans", à l'exception du poste du directeur général, et à ne procéder à aucun licenciement économique durant la même période. En mars 2018, elle avait présenté la nouvelle formule du quotidien autour de la proximité et du lien social. Et indiqué que sur les 8 millions d'euros qu'elle s'était engagée à investir dans le groupe, trois iraient à l'imprimerie pour publier le journal intégralement en couleur et le reste au développement du numérique.



**8 – FRANCE TELEVISIONS – « Pour le maintien du Soir 3 sur France 3
Pour la défense du réseau régional et des éditions d'information de
France Télévisions »**

<http://www.snj.fr/article/tous-en-grève-le-13-juin-972325619>

Préavis de grève
Tous en grève le 13 juin !

**Communiqué commun des syndicats SNJ, CGC, UNSA et SUD
de France Télévisions.**

Pour le maintien du Soir 3 sur France 3
Pour la défense du réseau régional
et des éditions d'information de France Télévisions

Le Soir 3 : Après un premier mouvement de grève, particulièrement bien suivi les 26 et 27 mai derniers, malgré nos nombreuses interpellations en instances représentatives du personnel, la direction de France Télévisions maintient sa volonté de supprimer le Soir 3. Cette suppression est une insulte à tous ceux qui depuis des années sont les artisans de la réussite de cette édition. Comble du double jeu, la direction demande à ceux qui fabriquent le Soir 3 de le produire maintenant pour France info. Sous couvert d'alimenter l'offre d'info créée par Delphine Ernotte, sur ordre de la tutelle de l'époque, il faudrait donc dépouiller les autres chaînes de France Télévisions !

Le développement de France Info est nécessaire, mais il ne doit pas se faire au détriment des rédactions nationales. En basculant des postes du Soir 3 vers la chaîne info, la direction pense pouvoir calmer la grogne, alors que les cadences infernales y font des dégâts humains considérables : arrêts maladies nombreux, burn-out, éditions dégradées etc.

Dans le réseau régional de France 3, les projets de la direction détruisent nos emplois, nos conditions de travail et notre santé ainsi que la qualité de l'information. La grille de rentrée se prépare dans les pires conditions :

- ▶ Extension du temps d'antenne consacré à l'information, sans moyen supplémentaire.
- ▶ Matinales communes avec France Bleu.
- ▶ Moyens humains indigents pour les rédactions numériques.
- ▶ Menaces récurrentes sur les locales.
- ▶ Disparition du tout image régionale avec la suppression du Soir 3.

Nous exigeons :

- ▶ Le maintien du Soir 3 sur France 3 dans les conditions de fabrication actuelle, ainsi que le tout images régional ; une discussion sérieuse autour d'une programmation décente et régulière pour la semaine et le week-end.
- ▶ Le remplacement de tous les journalistes et techniciens des équipes de reportage qui vont quitter l'entreprise dans le cadre des départs volontaires des 4 prochaines années.
- ▶ L'embauche des CDD réguliers.
- ▶ Des embauches dans toutes les rédactions numériques des antennes régionales, sans ponction dans les effectifs de ces antennes.
- ▶ Des embauches à France Info, sans ponction dans les effectifs des rédactions nationales.

Le 13 juin prochain, la direction de l'information qui n'est pas à une provocation près, a décidé de fêter les 70 ans du journal télévisé. Les organisations syndicales SNJ, UNSA, CGC et SUD appellent les salariés du Siège de FTV et du réseau régional de France 3 à cesser le travail le 13 juin pour une durée de 24 heures.

Lire aussi sur le site de la section SNJ de France Télévisions :

<http://snj-francetv.fr/pour-le-maintien-du-soir-3-sur-france-3-pour-la-defense-du-reseau-regional-et-des-editions-dinformation-de-france-televvisions-tous-en-greve-le-13-juin/>

9 – AUDIOVISUEL AFRICAÏN – « Media/Formation : des acteurs de l'audiovisuel africain formés par CANAL+ International »

<http://www.ladiplomatiquedabidjan.com/economie-societe/4782.html>

Mardi 11 juin 2019
Par Mamadou Johann

Canal+ International lance à Libreville et à Brazzaville, le programme «Canal+ University» pour dispenser des formations professionnelles aux acteurs de l'audiovisuel en Afrique.

Journalistes, réalisateurs, monteurs et autres membres des équipes de production de Canal+ International se déplaceront sur le continent africain pour des sessions pratiques. Cette initiative vise à encourager les transferts de compétences sur le continent africain dans le secteur des médias.

Encouragé par le grand succès rencontré par l'Afrique au Féminin à Abidjan (Côte d'Ivoire) et les formations aux métiers du cinéma et de la télévision qui se sont tenues à Bamako (Mali) et Cotonou (Bénin) en début d'année 2019, Canal+ International souhaite aller plus loin et faire de Canal+ University un centre de formation itinérant dans les villes africaines.

Afin de lancer officiellement Canal+ University, Libreville (Gabon) et Brazzaville (Congo) ont été sélectionnés pour recevoir les premiers ateliers ce mois de juin. Joëlle Edédéghé Ndong et Charles Mbuya, deux des journalistes vedettes de Canal+ en Afrique, les ont animés.

Joëlle Edédéghé Ndong, journaliste-reporter gabonaise présentatrice de l'émission *Bonjour Santé*, a délivré du 5 au 8 juin, une formation sur les techniques d'écriture et les techniques de présentation à 20 gabonais lors des Sambas Professionnels à Libreville.

Charles Mbuya, journaliste sportif de Canal+, présentateur de *Talents d'Afrique*, était quant à lui à Brazzaville du 3 au 8 juin pour préparer 15 journalistes du service de la production des programmes sportifs de Télé Congo à commenter un événement sportif, à l'approche de la Coupe d'Afrique des Nations 2019.

L'objectif à terme de Canal+ University est de pouvoir former des journalistes, producteurs, réalisateurs africains qui puissent offrir des programmes, sous différents formats, qui s'exportent hors du continent. Canal+ International souhaite participer à la structuration du secteur.

« Nous sommes engagés auprès des acteurs locaux du cinéma et de l'audiovisuel en Afrique. Canal+ International est un partenaire des talents africains, et nous mettons tout en œuvre pour leur offrir le plus d'opportunités possibles », déclare Grâce Loubassou, Responsable Relations Institutionnelles Afrique de Canal+International, qui pilote le projet.

Canal+ en Afrique a déjà dispensé plus de 15 000 heures de formation ces deux dernières années sur le continent grâce à des partenariats avec des sociétés de production et des chaînes de télévision nationales. Une initiative qui sera répliquée dans plusieurs autres pays du continent.

10 – MEDIAS AU BURKINA FASO – « Médias publics - Le SYNATIC en sit-in les 12 et 13 juin »

<https://fr.allafrica.com/stories/201906110744.html>

Dimanche 9 juin 2019

Par W. Aubin Nana

Le Syndicat autonome des travailleurs de l'information et de la culture (SYNATIC) a organisé, le vendredi 7 juin 2019 à Ouagadougou, une conférence de presse pour annoncer des sit-in, prévus les 12 et 13 juin prochain sur toute l'étendue du territoire national.

Les travailleurs des médias publics (RTB, Sidwaya), réunis au sein du Syndicat autonome des travailleurs de l'information et de la culture (SYNATIC, vont observer, les 12 et 13 juin prochains des sit-in de 8 h à 11 h, sur toute l'étendue du territoire national.

Ils exigent la "mutation diligente" des Editions Sidwaya et de la Radiodiffusion télévision du Burkina (RTB) en Sociétés d'Etat avec l'ensemble du personnel, telle que recommandée par la commission mixte et la dotation de celles-ci en équipements et moyens conséquents pour leur fonctionnement efficace au service des populations.

Ces informations ont été livrées aux journalistes, le vendredi 7 juin 2019 à Ouagadougou, au cours d'une conférence de presse. De l'avis du Secrétaire général du SYNATIC, Siriki Dramé, le gouvernement n'a pas tenu ses engagements vis-à-vis du syndicat. « Le 29 décembre 2016, le SYNATIC et le gouvernement ont signé un protocole d'accord de sortie de crise. Le point clé du document était l'engagement des autorités à procéder à la mutation de la RTB et des Editions Sidwaya en sociétés d'Etat", a-t-il rappelé.

La commission mixte interministérielle, chargée du suivi du processus de cette transformation, a recommandé, a-t-il souligné, au gouvernement d'opérer la mutation avec les effectifs actuels, conformément à l'esprit du protocole d'accord. "Nous sommes donc offusqués des suites données par le gouvernement lors du Conseil des ministres du 29 mai 2019, et qui préconisent des réflexions approfondies sur le dossier. Pour nous, il s'agit purement et simplement d'un mépris", a fustigé M. Dramé. Pour lui, les travailleurs des médias d'Etat sont, par conséquent, "déterminés" et attendent l'adoption des décrets d'application des lois votées en 2015, ainsi que la suite du processus de mutation. "Nous passerons à une autre étape de la lutte en fonction du traitement qui sera réservé aux deux journées de sit-in", a-t-il prévenu, tout en regrettant à nouveau "le non-respect par le gouvernement de ses propres engagements, et son manque de dialogue sincère".

Le président de l'Assemblée nationale a "solennellement" demandé aux syndicats, le 3 juin dernier, d'observer une trêve sociale, au regard du défi sécuritaire auquel est confronté le Burkina Faso. Qu'en pensez-vous ? "On ne peut pas demander une trêve sociale pendant qu'on ne trouve pas des solutions aux problèmes qui assaillent le monde du travail. La raison de toutes les luttes des différents syndicats est la non-tenue des engagements du gouvernement", a martelé Siriki Dramé.